

---

## SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU TRIEVES (SAT)

- 8 712 HAB.-

Département : Isère

CAPUCINE LE DOUARIN (PS)

---

*Agenda 21 du Trièves : « Habiter, travailler, se divertir et agir en Trièves, territoire ouvert sur ses voisins et sur le monde »*

Le Trièves est un vaste territoire rural et montagneux de 650 km<sup>2</sup> qui abrite seulement 8 500 habitants. Ses paysages sont classés par les services de l'Etat comme « remarquables » et son environnement est bien préservé. Cependant, situé aux portes de l'agglomération grenobloise en Isère, le Trièves subit une forte pression foncière. Les élus du Syndicat d'Aménagement du Trièves ont décidé d'anticiper les conséquences de l'arrivée massive d'habitants en fondant ce territoire de projet (qui regroupe 3 communautés de communes, soit 29 communes), et en le dotant d'un Agenda 21. Après 18 mois de concertation, le programme d'actions a été validé en 2006.

### Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

L'Agenda 21 du Trièves est piloté par le Conseil syndical, animé par la Présidente du SAT et composé des 15 élus de l'intercommunalité. Il examine les propositions des participants, prend les décisions aux étapes clés du processus et constitue l'instance décisionnelle pour le plan d'actions définitif. Sur le plan technique, un chargé de développement accompagne le projet, anime sa mise en œuvre, assure le suivi et l'évaluation des différentes actions en concertation avec les acteurs internes et externes du projet. Il est rattaché à la direction du SAT.

La démarche repose sur une **large mobilisation des acteurs du territoire**, du diagnostic à l'évaluation des actions. Pour ce faire, plusieurs instances de dialogue ont été mises en place :

- une enquête réalisée auprès de la population sous la forme d'un « micro-trottoir », dans le cadre de l'élaboration du pré-diagnostic<sup>1</sup> (200 personnes) ;
- 11 ateliers de travail, en charge de l'élaboration de propositions concrètes pour le plan d'actions ;
- 6 réunions publiques plénières, pour présenter les études, les enquêtes, les résultats et valider collectivement les propositions issues des ateliers en vue de les soumettre aux élus ;
- 5 réunions de la cellule opérationnelle composée de 20 techniciens des structures intercommunales, pour donner un avis sur la faisabilité technique, économique et juridique des propositions concrètes formulées ;
- des forums d'évaluation, tenant place 1 à 2 fois par an et réunissant 80 habitants. Ils ont pour but de valider l'évaluation du programme d'actions.

Les réunions publiques et les ateliers, conduits par des animateurs extérieurs au SAT durant 1 an et demi, comptabilisent 640 présences et la participation de 191 personnes (101 habitants, 45 élus et 45 techniciens). Afin de définir clairement le rôle des acteurs participant aux ateliers, une charte de participation a été élaborée au préalable.

Pour faciliter l'adhésion de l'ensemble des acteurs du territoire autour de l'Agenda 21, des **séances de sensibilisation** sont régulièrement organisées à travers :

- 2 publications phares : le guide grand public de l'Agenda 21 et le journal du SAT, distribués tout deux à tous les habitants du territoire (4 000 exemplaires chacun) ;
- les médias régionaux et locaux (Radio Mont Aiguille, le Dauphiné libéré,...) ;
- le site Internet du SAT avec la consultation en ligne du programme d'actions ;
- les plaquettes, livrets et affiches réalisées par le SAT (présentation des ateliers, des enjeux,...) ;

---

<sup>1</sup> La phase de pré-diagnostic, réalisée en interne durant 1 an, repose également sur un état des lieux issu de l'actualisation du Schéma directeur et une évaluation des politiques publiques, réalisée par l'Agence régionale de l'énergie et de l'environnement Rhône-Alpes-Energie-Environnement.

- des expositions, des animations scolaires et la participation à des manifestations (Semaine du développement durable, foires locales, Semaine de la mobilité,...).

De nombreux partenaires ont également été associés à la mise en œuvre du programme d'actions : ADEME, Conseil général, Conseil régional, associations, DDE, CNFPT, organismes de formation, entreprises, CCI, chambres consulaires, offices de tourisme, ONF, DDASS, Agence de l'eau,...

Afin de nourrir sa réflexion et son engagement dans le développement durable, le SAT échange avec de nombreux réseaux tels que le Comité 21, le réseau d'animation des chartes forestières du massif alpin, le réseau des sites pilotes de l'agriculture durable, le réseau ARADEL<sup>2</sup> et le Club des Villes et Territoires Durables et Solidaires.

## Vision stratégique et plan d'actions

L'Agenda 21 du Trièves s'articule autour de 7 axes stratégiques, déclinés en 43 actions :

- favoriser une économie locale, solidaire et respectueuse de l'environnement (10 actions) ;
- gérer et préserver les ressources, la biodiversité et les paysages (6 actions) ;
- répondre à la demande en logement du Trièves, en favorisant l'habitat écologique (7 actions) ;
- améliorer la mobilité de tous les habitants via des modes de transports alternatifs (5 actions) ;
- permettre un accès de tous aux services et lutter contre l'exclusion et l'isolement (5 actions) ;
- favoriser les liens et l'ouverture aux autres, notamment par une politique culturelle ambitieuse (5 actions) ;
- sensibiliser au développement durable et mobiliser les acteurs du territoire pour l'Agenda 21 (4 actions).

Les actions sont réalisées par différents acteurs :

- 14 actions à maîtrise d'ouvrage SAT en partenariat avec les 3 communautés de communes ;
- 10 actions à maîtrise d'ouvrage communautés de communes ;
- 7 actions à maîtrise d'ouvrage communes ;
- 9 actions menées par des associations.

Pour mesurer et assurer le suivi de l'Agenda 21, un **dispositif d'évaluation** reposant sur une démarche participative a été mis en place à travers :

- une évaluation en amont : les actions ont été évaluées et classées selon des critères de développement durable, l'importance de l'action et sa faisabilité, via une grille d'analyse réalisée par la région Rhône-Alpes ;
- une évaluation en continu avec :
  - o un **atelier de suivi**, mis en place suite à l'organisation du 1<sup>er</sup> forum d'évaluation pour entretenir la dynamique d'évaluation et la coordination de l'ensemble du programme. Son évaluation est ensuite validée lors des forums d'évaluation ;
  - o les maîtres d'ouvrage, qui réalisent leur propre évaluation à partir des indicateurs définis selon les modèles établis par l'atelier de suivi ;
  - o une **fiche d'évaluation par action**, comprenant un descriptif de l'action, des indicateurs chiffrés, des pictogrammes symbolisant l'état d'avancement et l'identification des porteurs de l'action et des partenaires ainsi que les sources de financement.

L'élaboration de l'Agenda 21, dont le coût s'élève à 179 000€, est assuré par le SAT, la DIREN et le Conseil régional de Rhône-Alpes. Des partenaires financiers sont identifiés pour chaque action.

## Actions réalisées, exemplarité et innovations

Au 1<sup>er</sup> mai 2008, 19 actions sont terminées ou en cours de réalisation, 8 actions en démarrage et 15 en attente de programmation. Des objectifs chiffrés sont définis pour chaque action.

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
<b>Eco-responsabilité de l'administration</b>	Introduction de critères environnementaux dans l'achat public	- 320 ramettes de papier certifié PEFC par an achetées
	Intégration du bois certifiés dans la construction durable	- Délibération des 3 communautés de communes pour intégrer le bois certifié dans la construction
	Promotion du télétravail et de la téléformation	- Forum téléformation et inauguration du Point d'Accès à la Téléformation (PAT)

<sup>2</sup> Association de professionnels du développement économique en Rhône-Alpes

<b>Lutte contre le changement climatique</b>	Promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement solaire de la piscine et du restaurant communal</li> <li>- Diminution de 57% des coûts énergétiques des loyers HLM après rénovation</li> <li>- Bilan annuel de la progression de l'utilisation d'énergies renouvelables sur le Trièves</li> </ul>
	Construction d'éco villages et aménagement d'éco-sites	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un éco lotissement</li> <li>- Acquisition de terrains pour la construction d'un éco-village</li> <li>- 9 projets de logements HQE</li> </ul>
	Guichet unique pour une mobilité alternative	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en ligne du logiciel « TrièVoies » regroupant les offres de transports en commun et le covoiturage (109 inscrits)</li> </ul>
	Trajet domicile école	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un Pédibus dans une commune</li> </ul>
<b>Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles</b>	Valorisation de la biomasse : <i>Tri des déchets verts, plate forme de compostage et achat d'un broyeur</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 tonnes de déchets économisés sur l'incinération</li> </ul>
	Programme de gestion durable de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre du programme d'actions du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)</li> <li>- Mise en place d'un contrat de rivière</li> </ul>
	Gestion concertée des espaces naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Classement des zones humides en Espaces Naturels Sensibles</li> </ul>
<b>Lutter contre les exclusions et les discriminations</b>	Renforcement de l'offre en logement par l'OPAH	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de logement : 13 en 2006 et 28 en 2007</li> </ul>
	Création d'une veille sociale de territoire sur le Trièves : <i>Observatoire de la qualité de vie</i>	
	Amélioration de l'accueil des personnes handicapées au musée du Trièves	Label Tourisme handicap du musée du Trièves
<b>Soutien à l'économie sociale et environnementale</b>	Accompagnement des porteurs de petits projets et d'entreprises écologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de l'action de l'Espace Ressource Emploi et Formation (EREF)</li> <li>- Mise en place d'un comité trimestriel de suivi des porteurs de projets</li> <li>- Accompagnement de 18 porteurs de projet et de 6 créations</li> </ul>
	Soutien aux productions locales et à la vente de produits locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site internet de vente de produits locaux</li> <li>- Accompagnement dans la création d'un Biau Panier (commerce équitable de proximité avec 10 producteurs)</li> </ul>
	Développement de la filière bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observatoire sur la production et la consommation de bois</li> <li>- 4 chaufferies bois en cours de réalisation</li> <li>- Soutien à la création de 3 entreprises (20 emplois générés)</li> <li>- 15 000t de CO<sub>2</sub> évitées sur 15 ans</li> </ul>

<b>Soutien à l'économie sociale et environnementale</b>	Aide à la recherche d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers de recherche d'emplois mensuels</li> <li>- Réalisation d'ateliers d'aide au CV et lettre de motivation avec l'ANPE</li> <li>- Forum des métiers et de l'emploi, et forum RMI</li> </ul>
	Soutien aux associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 17 jours de formation des associations (marketing, création de site web,...)</li> </ul>
	Chantier d'insertion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une équipe (chantier d'insertion) en charge du bois et du jardinage pour les personnes âgées</li> </ul>
	Création d'un centre de formation, de recherche et de démonstration, spécialisé dans la construction écologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution d'une association de préfiguration du projet</li> <li>- Constitution d'un programme de formation, réunion et conférences</li> </ul>
	Soutien au tourisme en Trièves dans ses dimensions écologique et agro-touristique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic et mise en place d'une politique éco-touristique (programme d'actions sur 5 ans)</li> <li>- Sylvo-tourisme : mobilisation des acteurs locaux durant 3 ans pour une appropriation de la forêt</li> </ul>

**Commentaires :**

**Contact :** Brigitte LOCATELLI (directrice)  
04.76.34.49.16. – [b.locatelli.sat@wanadoo.fr](mailto:b.locatelli.sat@wanadoo.fr)